



Septembre 2020

INFORMATIONS

1. À chaque période de passage libre, un drapeau rectangulaire vert est hissé au mât de la Capitainerie.
2. Avant de vous engager dans l'écluse, assurez-vous que le feu vert de signalisation vous donne priorité.
3. Lorsque le feu de signalisation est rouge, n'oubliez pas que cela indique que d'autres bateaux sont engagés dans l'écluse.
4. La vitesse maximale est de 3 nœuds.
5. Les arrêts sur les pontons de l'écluse sont interdits pendant les périodes de passage libre.
6. Durant les manutentions, les périodes de passage libre peuvent être modifiées.
7. Utiliser le canal 71 seulement en cas de besoin (aucune réservation pour les sorties ne se fait sur le VHF).
8. Pour les sorties du bassin (en période d'affluence), seuls les plaisanciers qui auront réservé, auront droit de passage. Les réservations se font au bureau d'accueil de la Marina. Vous pouvez réserver en vous présentant à l'accueil ou en téléphonant au 648-2233 (maximum 48 heures à l'avance).
9. L'écluse est en opération de 7h00 à 1h00. Le dernier éclusage d'entrée dans le bassin est à 00h30.
- 10.

Date	Heures	Heures
01 Mardi	07h00 à 08h15	17h15 à 20h15
02 Mercredi	07h00 à 09h00	17h45 à 21h00
03 Jeudi	07h00 à 09h30	18h00 à 21h30
04 Vendredi	07h00 à 10h00	18h30 à 22h00
05 Samedi	07h00 à 10h30	19h00 à 22h30
06 Dimanche	07h30 à 11h00	19h45 à 23h00
07 Lundi	08h00 à 11h15	20h00 à 23h30
08 Mardi	08h45 à 11h45	20h45 à 24h00
09 Mercredi	10h00 à 12h00	21h45 à 24h00
10 Jeudi	-----	22h30 à 24h00
11 Vendredi	-----	-----
12 Samedi	-----	-----
13 Dimanche	-----	-----
14 Lundi	-----	15h30 à 17h00
15 Mardi	-----	16h00 à 19h00
16 Mercredi	-----	16h30 à 19h45
17 Jeudi	07h00 à 08h45	17h00 à 20h45
18 Vendredi	07h00 à 09h45	17h30 à 21h45
19 Samedi	07h00 à 10h15	18h00 à 22h30
20 Dimanche	07h00 à 10h45	18h45 à 23h15
21 Lundi	07h30 à 11h15	19h30 à 24h00
22 Mardi	08h30 à 12h00	20h15 à 24h00
23 Mercredi	09h30 à 12h15	21h15 à 24h00
24 Jeudi	11h00 à 13h00	22h15 à 24h00

- Possibilité d'interruption du passage libre lorsque la marée est trop haute.
- L'exactitude des heures inscrites peut varier de + ou - 30 minutes